

Les Directions passent Les méthodes restent ! Paris, le 15/10/2025

Sous la direction de monsieur Lesueur nous avons connu notre premier CSA le 25 septembre dernier dont le contenu était indigent mais pour lequel nous étions indulgents au regard de l'arrivée récente du directeur de la PJJ et du contexte ministériel particulièrement instable et incertain.

La réunion qui s'est tenue le 14 octobre semble hélas s'inscrire dans la continuité de ce que l'on a connu jusqu'alors sous la direction de madame Nisand, soit un dialogue en faux semblant.

Si l'on veut résumer, nous sommes conviés à une multi latérale de RETEX pour deux expérimentations,

- **L'une concerne la mise en œuvre du dispositif relatif au recrutement des agents en situation de handicap.**

Ce dispositif décliné sur 4 ans permet la possibilité de promotion par détachement. Il s'agit d'un projet imposé par la direction de la Fonction publique qui décidera si oui ou non il est reconduit.

Sans vouloir dénaturer le projet on peut interroger son efficacité si l'on considère le nombre de personnes concernées notamment pour les éducateurs et les directeurs (sur les années 2024/2025, 0 agents promus et résiduels sur les années précédentes)

Pour autant, si la PJJ ne semble pas avoir la main, on peut questionner le déploiement d'un tel dispositif et des moyens que cela impose sans que l'opportunité soit questionnée au préalable en fonction de la taille des directions et des agents concernés.

Dans le même temps, notre direction renonce à organiser des concours pour les professeurs techniques au motif que l'organisation est chronophage et ne concerne que peu d'agents....

- **La deuxième expérimentation a été mise en place par la direction pour accroître l'attractivité de la PJJ en permettant aux éducateurs contractuels ou personnels missionnés d'être nommés sur le poste qu'ils occupent une fois le concours passé.**

Nous tenons à rappeler que si la préoccupation de la direction visant à respecter les contraintes familiales et géographiques des agents contractuels est louable, la même préoccupation doit exister pour l'ensemble des agents y compris les cadres.

Nous pouvons aussi évoquer la fin des mises à disposition brutales avant l'échéance prévue annoncée par un simple courrier qui ont mis beaucoup d'agents en situation de désarroi et de stress.

Pour ce qui est de ce projet, nous n'avons pas d'opposition de principe car nous savons que sur le terrain bon nombre d'agents contractuels ou personnels missionnés remplissent parfaitement leur fonction.

Pour autant, nous ne voulons pas que ce dispositif puisse évincer des agents titulaires et à cet égard nous demandons des garanties.

Or la direction est incapable d'en donner, combien d'agents concernés ? selon quels critères seront déterminés les postes proposés ? Quelle assurance aurons-nous qu'ils auront été proposés au préalable aux titulaires ?

Quel sera le temps minimum d'occupation d'un poste pour qu'un agent contractuel puisse prétendre à une nomination sur place ?

Quelle vérification possible quant aux éventuelles candidatures évincées auparavant dans le cadre des recrutements à profil par la hiérarchie dans une visée stratégique favorisant l'arrivée d'un agent contractuel ?

Nous n'avons pas suffisamment confiance en notre direction pour accepter ce projet et signer un chèque en blanc. Mais nous n'aurons rien à accepter car la direction n'a même pas prévu de passer ce point en CSA !

C'est donc en spectateur que nous constatons la reconduction de ce dispositif par la direction se disant satisfaite, preuve en est : il y aurait désormais moins de contractuels depuis que cette disposition existe. Nous voilà rassurés !

Les directions changent mais les méthodes subsistent. Les sujets de fond restent au placard, ceux abordés sont soigneusement choisis par la direction pour conduire ses projets.

Pourtant la défiance existe désormais et ce n'est pas ce genre de disposition qui pourra restaurer un début de confiance entre les agents et la direction de la PJJ.

Béatrice Briout

Secrétaire générale UNSa SPJJ